

VIE ECONOMIQUE

*Direct tannerie, une douce rencontre*

ENVIRONNEMENT

*Agir aujourd'hui pour demain*

VIE QUOTIDIENNE

*L'actualité de vos communes*



# 25

Hiver 2023 / Printemps 2024

A L'INTERIEUR, VOTRE MEMO TRI DETACHABLE

[www.ccayguesouveze.com](http://www.ccayguesouveze.com)



Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

# ÉDITO

Nous sommes fiers de mettre à l'honneur dans ce magazine quelques-unes des **forces vives de notre territoire**, ces chefs d'entreprise, ces artisans, ces commerçants ou ces acteurs du tourisme qui se distinguent par leur talent et leur ingéniosité et qui contribuent au développement économique de nos villages : un nouveau boulanger à Violès, une fabricante de glaçons à Camaret, une nouvelle pâtisserie à Sainte-Cécile, des britanniques qui exploitent un domaine viticole à Travaillan, une entreprise de tannerie à Sérignan... Nous poursuivrons cette galerie de portraits dans chacune de nos éditions à venir pour soutenir ces initiatives locales exemplaires.

La Communauté de communes ne compte qu'un seul collègue sur son territoire : celui de Sainte-Cécile-les-Vignes, qui a ouvert ses portes en 2006. Nous avons tenu à rendre hommage à toute l'équipe pédagogique qui œuvre au quotidien pour instruire les enfants de plusieurs de nos communes. Une équipe qui se distingue aussi par son engagement au service du **développement durable**, ce qui va notamment se traduire par un partenariat avec la Communauté de communes pour la **valorisation des biodéchets**, dont le tri à la source va être obligatoire dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Comme dans chacun de nos précédents numéros, nous passons en revue toutes les actions entreprises et tous les projets réalisés ces derniers mois, en mettant particulièrement l'accent sur la **transition écologique**.

véritable clef de voûte des partenariats que nous avons noués avec les communes, l'Etat et la Région Sud, déclinés en plusieurs objectifs très ambitieux dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes.



Le guide du tri qui est inséré dans ce magazine sous la forme d'un cahier détachable va vous permettre de vous remémorer ou de vous familiariser avec les vertus du tri sélectif des déchets ménagers. Beaucoup d'entre vous accomplissent au quotidien ces gestes essentiels pour l'environnement. Qu'il me soit permis de les remercier car, sans vos efforts, il est probable que nous aurions dû augmenter depuis longtemps la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, alors que son taux n'a plus bougé depuis 2009 !

Je voudrais enfin profiter de cette tribune pour vous souhaiter en mon nom et au nom de l'ensemble des élus communautaires, un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année, ces moments de paix et de sérénité que l'on veut partager en famille et qui nous préservent pendant quelques instants des vicissitudes de la vie quotidienne.

Le Président,  
**Julien MERLE**

## SOMMAIRE

### 4

#### Vie Économique

Commerce local  
Nos entreprises à l'honneur  
Direct Tannerie

### 8

#### Environnement

Acteur du développement durable  
Gestion des risques  
Dossier spécial transition écologique

### 12

#### Vie quotidienne

Finances et assainissement  
Déchets ménagers  
Vie des communes

### 18

#### Tourisme

Maison des vins et des Produits du terroir  
Point info tourisme de Piolenc  
Agenda hiver 2023-2024



Communauté de communes  
Aygues Ouvèze en Provence

Allée de Lavoisier - ZA Jonquier et Morelles  
84850 CAMARET-SUR-AYGUES  
Tél : 04 90 29 46 10 - Fax : 04 90 29 46 11  
E-mail : accueil@ccayguesouveze.com  
www.cayguesouveze.com

Directeur de la publication : Julien MERLE  
Photos : Communauté de communes

Maquette et impression : Art [Page]  
Tirage : 8 700 exemplaires.



## Quand la nature se prépare pour l'hiver !

Les arbres se mettent en hibernation à l'approche des fêtes de fin d'année, aussi nous voyons leurs feuilles tomber et joncher nos trottoirs.

C'est pour palier à cet évènement saisonnier que la **Communauté de communes a fait le choix de recruter deux agents saisonniers**, missionnés pour ramasser ces feuilles mortes.

Vous serez donc peut-être amenés à croiser **M. Jean-Luc DUBOIS et M. Lucas VIDAL** qui œuvrent pendant deux mois à compter du 2 novembre 2023 pour permettre aux usagers de continuer à circuler en toute sérénité dans les rues de nos villages.



## De nouveaux opérateurs rejoignent le réseau France Services

Le Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques a annoncé que l'Agence nationale de l'aménagement et de l'habitat (Anah) ainsi que le ministère de la Transition énergétique rejoindront le réseau en tant que nouveaux opérateurs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Ils permettront d'ouvrir l'offre de services au chèque énergie ainsi qu'à «MaprimeRénov'» et «MaPrimeAdapt'».



## Aides à la rénovation énergétique des logements

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Communauté de communes s'est engagée aux côtés du département de Vaucluse dans le service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE).

Le Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables (CEDER), reconnu Espace France Rénov', est l'organisme désigné pour mener des actions de sensibilisation auprès de tous les publics.

Concrètement, cet accompagnement se traduit notamment par des permanences assurées par une conseillère du CEDER à **Camaret-sur-Ayguès, les 1<sup>er</sup> jeudis du mois à la Maison pour tous, et à Piolenc, les 3<sup>ème</sup> jeudis du mois, au 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de ville**, vous permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit, avec ou sans rendez-vous.

Ce dispositif qui devait prendre fin le 31 décembre 2023 est prolongé d'une année, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

### Plus d'informations

04 90 36 39 16 ou [infoenergie@ceder-provence.org](mailto:infoenergie@ceder-provence.org)



# Un nouveau boulanger à Violès

Originaire d'Orange et boulanger de métier depuis l'âge de 15 ans, Laurent a décidé de reprendre la boulangerie de Violès suite au départ à la retraite de l'ancien propriétaire.

La boulangerie, pour Laurent, c'est une véritable passion. Il a fait ses armes chez Carpentier à Orange. Après avoir passé quelques années à travailler loin de sa région, il décide de revenir aux sources afin de créer son propre établissement. Son souhait était de trouver une boulangerie dans un petit village afin de tisser un lien avec les habitants, se rendre utile auprès d'eux, tout en proposant une activité qui lui colle à la peau : la boulangerie.

**Et c'est ainsi que Laurent, ayant appris que le boulanger de Violès partait à la retraite, s'est lancé !**

Il entraîne avec lui sa maman qui décide de mettre entre parenthèse sa carrière professionnelle, afin de partager avec lui cette grande aventure. Il a pu bénéficier du soutien d'Initiative seuil de Provence, notre partenaire depuis 2011, qui apporte une aide technique pour la reprise et/ou la création d'entreprise.

Quelques travaux de rafraîchissement plus tard, la «Boulangerie 2 Laurent» voit le jour. Elle est ouverte depuis le 14 octobre 2023 et on peut dire que c'est un véritable succès !



Les Violésiens lui ont réservé un excellent accueil et sont ravis de la réouverture de ce commerce. Laurent nous confie même avoir reçu un panier garni de la part de l'un de ses clients, en remerciement. On peut dire qu'il va être chouchouté, ce nouveau boulanger de Violès !

Petite particularité de cette boulangerie, l'atelier de fabrication est installé au cœur de l'espace de vente, ce qui permet à Laurent de pouvoir dialoguer avec ses clients, d'échanger sur leurs préférences.

**Ici tout est fait maison !** De la viennoiserie aux parts de quiches, en passant par les différentes spécialités de pain. Laurent travaille actuellement au développement du côté «snacking».

La pâtisserie traditionnelle, avec la confection de gâteaux, est mise à l'honneur le week-end. Pour les fêtes de fin d'année, Laurent proposera à sa clientèle 4 ou 5 sortes de bûches et pour les gourmands, dès le mois de janvier, la galette des rois sera reine sur son étal (c'est le gâteau préféré de sa maman mais chut, on ne vous a rien dit...).

**Envie d'une petite douceur ?** Plus d'hésitation, une seule adresse sur Violès : la Boulangerie 2 Laurent !



### La Boulangerie 2 Laurent

est ouverte de 5h30 à 13h et de 16h à 19h. Fermée le mercredi et le dimanche après-midi.  
Contact : 04 86 04 95 02

## Nos entreprises à l'honneur : un mois, une entreprise

Chaque mois depuis 2022, sous l'impulsion du vice-président de la commission développement économique et commerce, Vincent FAURE, une entreprise du territoire est mise à l'honneur. Cela se traduit par une visite qui a pour but de mieux connaître l'entreprise et d'échanger avec les dirigeants sur les problématiques qu'ils peuvent rencontrer dans le cadre de leur activité.

C'est un temps de partage et d'échange entre professionnels et élus du territoire.

Les membres du C8 (le club des entrepreneurs de la Communauté de communes) ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse sont également associés à cette démarche.

Nous souhaitons remercier sincèrement toutes les entreprises qui nous accueillent chaque mois dans leurs locaux. Retrouvez ces visites sur notre page Facebook 

**Petit tour d'horizon des visites organisées pour la période de juin à octobre 2023.**

### LES GLAÇONS DE FLORETTE

ZAE Jonquier et Morelles  
Allée de Lavoisier  
84850 CAMARET-SUR-AYGUES  
06 12 93 22 01

Angélique HERVEUX, dirigeante de l'entreprise, nous a accueillis le 4 juillet dernier et nous a fait découvrir les coulisses fabrication des glaçons.

**Besoin de fraîcheur ? Une seule adresse : Les Glaçons de Florette !**



### AS PÂTISSIÈRE-TRAITEUR

Alexia Souchon - 06 01 79 36 71  
alexiasouchon84@gmail.com  
Facebook : Souchon alexia

Site internet : [www.alexiasouchonpatisserietraiteur.fr](http://www.alexiasouchonpatisserietraiteur.fr)

Installée sur la commune de Sainte-Cécile-les-Vignes, **vous pouvez faire appel à elle pour s'occuper de la restauration de tous vos événements : anniversaires, réceptions, séminaires, etc...**

### Le domaine de la GENESTIÈRE

Richard et Sue SPOONER, Producteurs Artisans  
125 route de Sainte-Cécile-les-Vignes  
84850 TRAVAILLAN

Sue et Richard viennent d'Angleterre et se sont installés en France il y a 7 ans. Ils ont eu un gros coup de cœur pour ce magnifique lieu : la Genestière, située sur la commune de Travaillan, et sont devenus producteurs d'huile d'olive.

**Vous pouvez retrouver la production de la Genestière à la Maison des vins et des produits du terroir à Camaret-sur-Aygues.**



# Direct Tannerie, un savoir-faire tout en douceur

Fondée à Sarrians en 2010, l'entreprise Direct Tannerie est un fabricant et négociant en laine et peaux. En 2019, ses dirigeants Laetitia et François LE MOAL installent leurs locaux à Sérignan-du-Comtat.

Découverte de cette entreprise de luxe en 6 questions.

## Comment est née la SARL Direct Tannerie ?

L'entreprise Direct Tannerie a été créée en 2010. Elle était basée à Sarrians et proposait la vente en gros. L'article phare à l'époque était le chausson en peau. La demande étant en perpétuelle évolution, François et Laetitia ont dû s'adapter et ont, de fait, élargit leur gamme en proposant des articles en laine.

Le choix de travailler la laine et la peau de mouton était une évidence pour eux. C'est une matière propre, durable et complètement biodégradable ayant ainsi moins d'impact sur l'environnement.

En 2014, ils installent leur foyer à Sérignan-du-Comtat tout en continuant à travailler à Sarrians. En 2019, ils font l'acquisition d'un terrain à Sérignan-du-Comtat et y installent les nouveaux locaux de l'entreprise.

## Quels produits sont proposés ?

Direct Tannerie propose une large gamme de vêtements, chaussures et accessoires pour toute la famille (hommes, femmes et enfants). Elle travaille également sur la conception et la création d'objets de décoration ainsi que sur du mobilier.

## Quelle est la clientèle de la SARL Direct Tannerie ?

Direct tannerie dispose d'un réseau de boutiques «revendeuses» en France, en Europe, aux Etats Unis et en Corée.

Elle n'a pas de boutique sur place, mais il est possible pour les particuliers de passer commande via le site internet [www.dt-collection.com](http://www.dt-collection.com). Un click and collect à l'atelier est disponible. La SARL propose également à ses clients la réalisation de pièces «sur mesure».

Certaines demandes peuvent être assez particulières, comme par exemple la réalisation de housses en laine pour les banquettes d'un hélicoptère chargé de survoler le Mont Blanc ou bien encore des housses de par-battages pour les bateaux. L'entreprise a eu également l'opportunité de travailler avec une grande Maison de la Haute Couture qui, en 2022, a souhaité habiller ses conseillères de vente avec un modèle phare du catalogue : le gilet Plume. Le monde du cinéma et du théâtre peut également faire appel à ses services pour la réalisation d'objets de décoration.

DT COLLECTION



## Quels sont les effectifs de l'entreprise ?

Outre les deux dirigeants, l'équipe est composée de 2 couturières, une personne en charge de la vente au détail, un responsable des commandes et une personne pour la gestion de l'administratif. 7 personnes au total forment l'équipe de Direct Tannerie, et bien que les tâches de chacun soient définies, la solidarité est le maître mot de l'entreprise. Chacun peut compter sur l'autre en cas de besoin.

## Comment est orientée la création ? Quelle est la méthode de travail ?

La conception d'un nouvel article, qu'elle vienne d'une demande d'un client ou de la volonté de Laetitia et François d'étoffer une gamme, fait toujours l'objet d'une concertation et d'une validation collective de l'équipe. Les prototypes sont testés avant d'être mis en production.

C'est l'investissement et l'implication de chacun des salariés qui fait la force de cette entreprise.

## Quelles sont les ambitions et les valeurs de Direct Tannerie ?

L'atelier de fabrication est ouvert depuis 2 ans, mais seulement 10% de la production y est réalisée.

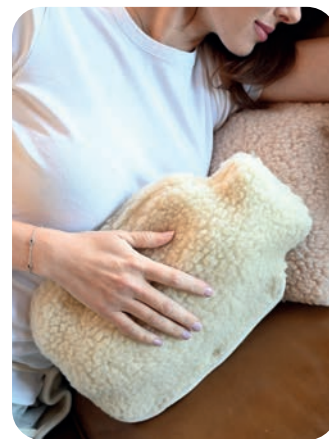
Le reste de la production est réalisée en Pologne, dans de petites entreprises familiales. L'objectif est, à terme, d'agrandir la structure existante pour augmenter la production sur place. Les locaux actuels ne sont pas assez grands et l'entreprise est à la recherche d'un terrain, idéalement, situé à proximité.

Direct tannerie est une entreprise qui s'investit pour sa commune. Elle sponsorise l'équipe de basket du village et participe à certaines manifestations comme la journée des olympiades, en mobilisant le personnel de l'entreprise. Elle travaille également avec quelques entreprises locales, notamment pour le déploiement de sa communication et la réalisation de ses catalogues.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, un projet de collaboration avec le lycée technique de Pierrelatte est en cours de réflexion pour mettre en place des sessions de formation de couture. Elles permettront l'apprentissage du travail de ces matériaux si nobles que sont la peau et la laine, qui nécessitent un savoir-faire particulier.

Une idée de cadeau pour Noël ou tout simplement envie de se faire plaisir ?

Rendez-vous sur [www.direct-tannerie.com](http://www.direct-tannerie.com)



Ci-dessus, les modèles PLUME et DUFFLE imaginés, dessinés et fabriqués dans les ateliers de Sérignan-du-Comtat dans des matières naturelles et recyclables.

Les deux couturières de l'atelier en plein travail. Ce sont elles qui confectionnent et réalisent les gilets de la collection Plume, les vestes en laine mais également les créations de la gamme «bagageries».

### DIRECT TANNERIE

Chemin du Capelet - ZA la Garrigue du RAMEYRON - 84830 SÉRIGNAN-DU-COMTAT

Tél : 09 82 39 59 56 - Email : [direct-tannerie@hotmail.com](mailto:direct-tannerie@hotmail.com)

[www.direct-tannerie.com](http://www.direct-tannerie.com)

# Un bon élève en matière de développement durable

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006, le collège Victor **SCHOELCHER à Sainte-Cécile-les-Vignes (seul collège de notre territoire)** accueille les élèves de Lagarde-Paréol, Sainte-Cécile-les-Vignes, Sérignan-du-Comtat, Travaillan, Violès ainsi que les élèves de 5 communes voisines de notre territoire. **Aujourd'hui, 640 élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> y sont scolarisés.** Ils suivent leurs enseignements dans un établissement entouré de verdure tourné vers le développement durable.

**Un collège engagé dans un label de développement durable pour une démarche globale de protection de l'environnement.**

L'établissement a mis en place une multitude de démarches en faveur de la protection de l'environnement : Éco-délégués, création d'un potager en permaculture, mise en place d'un hôtel à insectes, invitation à la mobilité douce via le vélo, mise en place d'un poulailler, récupération de l'eau de pluie, augmentation de la biodiversité à travers la plantation de diverses essences et la limitation de la tonte...

**Tous ces éléments ont permis au collège d'atteindre le niveau 2 du label E3D (Etablissement en démarche globale de Développement Durable).**

Mais cela ne s'arrête pas là, les élèves sont éduqués à la préservation de l'environnement. Dès leur arrivée en 6<sup>ème</sup>, des randonnées sont proposées afin qu'ils découvrent la nature qui les entoure. Au programme : répertorier la biodiversité au travers de fiches. De plus, des sessions de ramassage des déchets sauvages sont organisées. Les élèves jouent également le jeu lors de défis pique-nique zéro déchet.

Ils bénéficient d'une cantine qui réduit au maximum ces déchets. Dernière action en date : adieux le fromage emballé, bonjour le fromage à la coupe !



### Une démarche de réduction qui s'intensifie...

Afin d'atteindre le niveau supérieur du label E3D, de nouveaux projets sont en cours d'élaboration.

La Communauté de communes va notamment accompagner le collège pour la mise en place de composteurs, la réalisation d'animations sur diverses thématiques : tri des biodéchets, cycle du recyclage, gestion de l'eau., ainsi que l'intensification du tri à la source des biodéchets.

D'autres projets sont déjà bien entamés comme l'implantation de ruches dont l'ossature a déjà été créée par les élèves.

**Toute l'équipe est engagée ! Équipe pédagogique, technique, personnel administratif, élèves, tous participent !**

Cet engagement explique les bons résultats obtenus ! La Communauté de commune tient à les féliciter pour cette implication qui permet de former les générations futures à la protection de l'environnement.





# Plan intercommunal de sauvegarde : anticiper pour protéger

**Comment anticiper les situations de crise pour assurer la sécurité des personnes et des biens ?**

Sous la responsabilité du Président de la Communauté de communes, **le Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) répond à cet enjeu majeur** en organisant la réponse intercommunale face aux situations de crise.

**Plus précisément, le PICS prévoit la mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales** au profit des communes, la mutualisation des capacités communales, ainsi que la continuité et le rétablissement des compétences ou des intérêts communautaires.



**Faire face aux situations de crise grâce à la planification et à la solidarité intercommunale**

Conformément à la Loi n°2021-1520 dite «Loi Matras», ce dispositif devra être élaborée avant la fin 2026 par les Communautés de communes au niveau national.

**Le territoire Aygues Ouvèze a d'ores et déjà pris les devants pour amorcer la réalisation de ce document d'organisation globale de gestion des événements.**

L'objectif étant d'assurer la coordination et la solidarité territoriale, en apportant un appui, un accompagnement et une expertise au profit des communes en matière de planification et de gestion de crises.



## ALERTE ÉVÉNEMENT

### Le système d'alerte par téléphone en cas de risques majeurs

Pour recevoir les messages d'alerte en cas de survenance d'une catastrophe naturelle (inondation, feu de forêt, accident de transport ou matière dangereuse, etc.) ou les messages d'informations générales, enregistrez en quelques secondes votre numéro de téléphone portable.

**3 moyens sont à votre disposition :**

- Appelez le 04 65 33 84 84 : numéro gratuit
- Renseignez le formulaire en ligne sur le site de la CCAOP, rubrique «accès rapide» (en bas à gauche de la page d'accueil) - «système d'alerte en cas de risque majeur»
- Contactez l'accueil de la CCAOP : 04 90 29 46 10

ou nos animatrices France Services : 06 18 79 61 63 ou 06 18 79 12 84

Pour vous désinscrire, rien de plus simple, utilisez les mêmes moyens !

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Agir aujourd'hui pour demain

Sur le territoire Aygues Ouvèze, la transition écologique se met en marche et s'opère en passant de la planification à l'action. À l'initiative des élus, la Communauté de communes s'engage ainsi progressivement pour verdir l'ensemble des politiques publiques qu'elle met en œuvre.

La crise climatique oblige aujourd'hui les territoires à penser autrement. La communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence n'échappe pas à cette règle. Au cœur de son projet de territoire, les enjeux environnementaux ont été pris en compte pour s'adapter, prévenir et lutter contre le changement climatique.

«Aujourd'hui, nous sommes confrontés, comme tous les territoires, à un double défi : anticiper les risques et les conséquences à long terme du dérèglement climatique tout en faisant face aux effets déjà à l'œuvre avec la sécheresse, les incendies, les inondations, la pénurie en eau... Cela nous contraint à mener de front planification et action» explique le Président de la Communauté de communes, Julien Merle.

Pour y parvenir, les services communautaires travaillent de concert avec les services de l'État et les collectivités territoriales, par le biais d'un dialogue stratégique et de gestion. Le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) est une illustration de cette dynamique de coopération engagée dans le territoire Aygues Ouvèze.

Conclu entre l'État et la Communauté de communes, ce contrat permet le partage des stratégies nationales et locales, l'identification des projets prioritaires à l'échelle intercommunale et communale, ainsi que la facilitation et la simplification de leurs financements. L'objectif pour l'État est d'accompagner les collectivités dans la réussite de leurs projets de relance économique, de transition écologique et de cohésion territoriale.

«Face à la diminution continue de nos ressources et de nos dotations, ce contrat facilite la mobilisation d'aides financières pour la mise en œuvre de nos projets structurants. C'est avant tout un outil contractuel de pilotage et de planification écologique qui nous permet d'agir aujourd'hui pour demain» poursuit Julien Merle.

“ Le dérèglement climatique nous contraint à mener de front planification et action ”

La programmation du CRTE est régulièrement réinterrogée pour être mise à jour. Le 14 novembre 2023, le Sous-Préfet de Carpentras est ainsi venu à la rencontre des élus communautaires pour procéder à cette actualisation.

Conclu entre la Région Sud PACA et la Communauté de communes en octobre 2023, le Contrat «Nos territoires d'abord»

reflète également le travail partenarial des acteurs publics pour accélérer les dynamiques de transformation.

«Grâce à ce contrat, la Région va nous aider à réaliser de nombreux projets municipaux et intercommunaux, en apportant un soutien financier de plus de 2 millions d'€. Cet investissement va ainsi permettre de concrétiser des projets emblématiques en lien avec la transition écologique, comme par exemple : un plan de désimperméabilisation et renaturation de 5 cours d'école, un plan de déploiement d'énergies renouvelables concernant plusieurs équipements municipaux et intercommunaux, ou encore la réalisation de voies cyclables en faveur d'une mobilité douce, apaisée et décarbonée sur le territoire Aygues Ouvèze.»



# Incitation au développement des énergies renouvelables

Les projets liés à la transition énergétique sont mis en adéquation avec les **zones d'accélération d'énergies renouvelables** dessinées par les élus municipaux, en lien avec la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence.

En effet, la Loi de mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite «loi APER», confère un rôle central aux communes dans la planification du développement des énergies renouvelables. Toutes les communes de France ont ainsi été invitées à proposer des secteurs préférentiels pour accueillir ces zones d'accélération en géothermie, photovoltaïque, éolien...

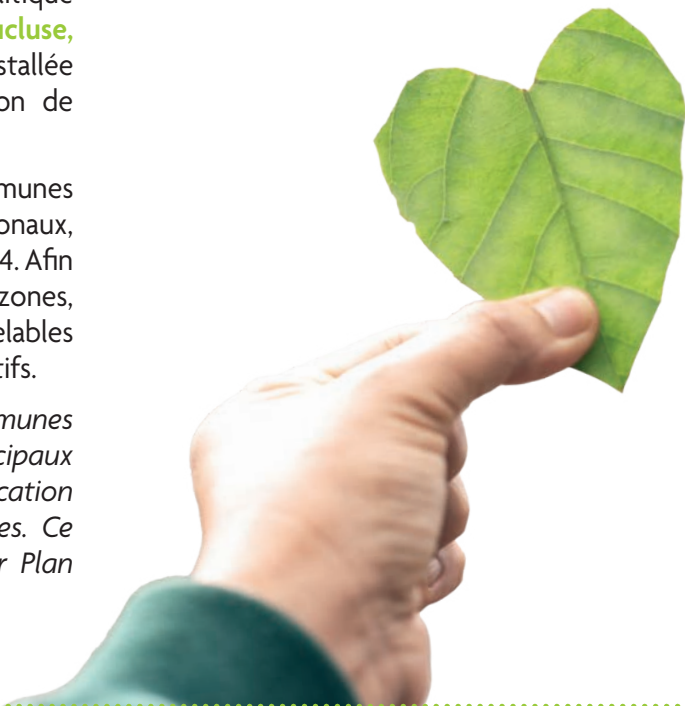
**Au niveau national**, cette politique vise à améliorer le pouvoir d'achat, et à réduire la dépendance de la France aux énergies fossiles et aux approvisionnements extérieurs sensibles dans un contexte géopolitique très tendu. **À l'échelle du département de Vaucluse**, l'objectif est de multiplier par 3,5 la puissance installée des énergies renouvelables pour une occupation de foncier de 1300 hectares.

Si les zones d'accélération proposées par les communes sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux, elles seront validées durant le premier trimestre 2024. Afin d'encourager les développeurs à se diriger vers ces zones, des dispositifs de soutien aux énergies renouvelables pourront prévoir des mécanismes financiers incitatifs.

*«En Aygues Ouvèze, la Communauté de communes s'est fortement mobilisée pour que les élus municipaux s'approprient cette loi dans une logique de planification et de développement des énergies renouvelables. Ce travail va nous permettre d'enrichir notre futur Plan climat air énergie territorial (PCAET)».*

À la fois stratégique et opérationnel, le PCAET a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie en intégrant les dispositions relatives à l'aménagement durable du territoire, comme les mobilités et la consommation d'espace. C'est avant tout une démarche de planification portée par la Communauté de communes en lien avec ses partenaires et les acteurs du territoire, pour anticiper les évolutions liées au dérèglement climatique à l'échelle individuelle et collective.

*«Pour atteindre les objectifs de la transition écologique, il n'y pas de secret, conclut le Président de l'intercommunalité : la co-construction, le travail en synergie, la mobilisation et la participation de tous sont les clés de la réussite».*



## Les zones d'activités s'éclairent au vert

Le remplacement en cours des candélabres énergivores par des équipements fonctionnant à l'énergie solaire, dans les zones d'activités d'Aygues Ouvèze, est indéniablement l'une des actions phares menée par la Communauté de communes en termes de transition écologique.

**Grâce au Fonds vert, l'Etat a attribué une subvention de 129 551,10 € pour cette opération qui coûte 320 000 € HT environ à la Communauté de communes.**



## Finances : Fonds de concours

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la Communauté de commune a inscrit des crédits à hauteur de 500 000 € pour les fonds de concours.

Ces subventions sont destinées à soutenir les communes dans leurs projets d'investissement. Les crédits non consommés une année sont reportés l'année suivante. Avec ce mécanisme de report, 1 090 000 € ont été débloqués pour le financement de divers projets communaux.

**Camaret-sur-Aygues** : Une subvention de 100 000 € a été accordée pour des travaux de requalification de l'avenue du Mont Ventoux, du rond-point des Amandiers et du chemin Battu.

**Sérignan-du-Comtat** : Une subvention de 58 100 € a été accordée pour la réalisation de divers travaux sur des bâtiments municipaux.

**Sainte-Cécile-les-Vignes** : Une subvention de 45 000 € a été accordée pour l'acquisition d'un terrain destiné à accueillir la caserne des pompiers.

**Travaillan** : Une subvention de 34 300 € a été accordée à la commune, pour la réalisation de travaux au Groupe scolaire avec la réfection et la mise aux normes des sanitaires de l'école maternelle, la création d'un sanitaire accessible aux enfants porteurs de handicap, la rénovation acoustique de la cantine et la pose d'un film anti-chaleur sur les vitres situées au sud.



Requalification de l'avenue du Mont-Ventoux à Camaret-sur-Aygues.

**Uchaux** : Une subvention de 145 000 € a été accordée pour le projet d'acquisition d'une maison d'habitation avec terrain attenant. Compte tenu de sa proximité avec les parkings, l'école maternelle et tous les services utiles, cet immeuble servira à des projets communaux s'inscrivant dans la continuité du projet d'aménagement du centre-bourg de la Commune.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le début de la mandature, plus d'1,2 million € ont été inscrits aux budgets de la Communauté de communes, afin de soutenir les 8 communes dans leurs projets d'investissement.

## Les travaux dans vos communes

### Lagarde-Paréol

**Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées du Lotissement Les Planes sur une longueur de 150 m.**

Le suivi des travaux a été confié au bureau d'études ARTELIA. Les travaux vont débuter d'ici la fin de l'année et vont être réalisés par l'entreprise ABC BERNARAS.

**Montant global des travaux : 150 000 € TTC**

### Piolenc

**Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées du chemin et de l'impasse Moricaud sur une longueur de 800 m.**

Le suivi des travaux a été confié au bureau d'études ARTELIA et les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises TPR/RAMPA/TEYSSIER.

**Montant global des travaux : 450 000 € TTC**

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a accordé une subvention pour ces travaux.



Travaux à Piolenc



Travaux à Violès

## Violès

### Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées du chemin des Violettes sur une longueur de 300 m.

Le suivi des travaux a été confié au bureau d'études ARTELIA et les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises TPR/RAMPA/TEYSSIER.

**Montant global des travaux : 175 000 € TTC**

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a accordé une subvention pour ces travaux.

# Construction d'une nouvelle station d'épuration à Camaret-sur-Aygues

La station d'épuration actuelle de Camaret-sur-Aygues, de type boues activées faible charge, a été construite en 1978 pour une capacité de 55 000 Equivalent Habitant (3 300 kg DBO<sub>5</sub>/j).

Elle traite les effluents des communes de Camaret-sur-Aygues, Sérignan-du-Comtat et Travaillan.

Elle est en forte sous-charge de pollution et hydraulique et les effluents agroalimentaires qu'elle reçoit sont aujourd'hui en forte baisse, ce qui conduit à une nécessaire réévaluation des charges. Par ailleurs, les ouvrages sont vieillissants et présentent des pathologies au niveau du génie civil, nécessitant des réparations ainsi que des travaux d'amélioration et de remise en état des équipements.

Suite à ces différents constats, la Communauté de communes a mené une réflexion afin de déterminer s'il était préférable de maintenir en place les ouvrages existants en les réhabilitant ou de construire une nouvelle station d'épuration.

Compte tenu de l'âge des ouvrages, de leur état, du fait qu'il apparaît difficile de garantir leur intégrité à moyen terme, même après réalisation des travaux de réfection préconisés, et du coût de réalisation de ces travaux, le scénario de réhabilitation de la station n'a pas été retenu.

**Il est donc prévu la reconstruction d'une station d'épuration sur des parcelles voisines à la station actuelle.**

La construction d'une nouvelle station présenterait les avantages suivants :

- Modernisation et fiabilisation des moyens de traitement ;
- Amélioration des conditions d'exploitation, en particulier concernant l'hygiène et la sécurité ;
- Réduction des coûts d'exploitation et de renouvellement.

La Communauté de communes a confié la réalisation des études et le suivi des travaux au bureau d'études GAXIEU.

**L'année 2024 sera consacrée à la réalisation des différentes études et à l'obtention des différentes autorisations administratives pour construire un tel ouvrage.**



## Brèves

### Reconduction du programme d'aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

Le Conseil communautaire du 7 décembre dernier a décidé de reconduire le programme d'aide pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif. L'aide est fixée à 30% du montant des travaux avec un plafond de travaux de 7 000 € TTC, soit une aide maximale de 2 100 €.

La Communauté de communes a pu aider près de 110 usagers depuis la mise en place de cette opération.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à contacter le service public de l'assainissement non collectif de la Communauté de communes afin de vérifier si votre dossier est éligible à ce programme.

### Maintien du tarif de la surtaxe assainissement

Le Conseil communautaire a décidé de maintenir le tarif de la surtaxe assainissement à 3€/m<sup>3</sup>. Ce tarif est identique depuis 2019 sur l'ensemble de nos 8 communes.

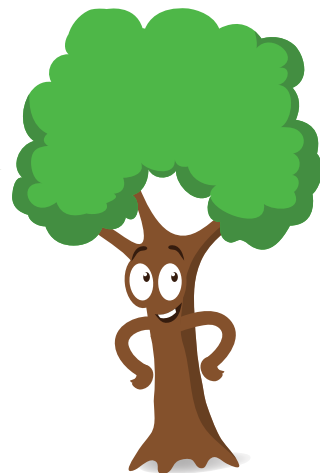
# DÉCHETS MÉNAGERS

## Le service de broyage à domicile : une solution de proximité pour vos déchets verts !

Depuis 2020, la Communauté de communes vous propose un service de broyage à domicile des déchets verts.

C'est une opportunité d'utiliser vos ressources végétales. En effet, le broyat est bénéfique pour le jardin tout au long de l'année (en paillage, en couche épaisse sur vos allées ou encore au composteur).

**Pour vous inscrire :** contactez les services de la Communauté de communes au 04 90 29 46 10 ou par mail : [accueil@ccayguesouveze.com](mailto:accueil@ccayguesouveze.com)



### Une participation financière\* vous sera demandée :

Forfait broyage à domicile de 2 m<sup>3</sup> à 5 m<sup>3</sup> à broyer : **50 €**

Possibilité de broyage de m<sup>3</sup> supplémentaire : **15 € / m<sup>3</sup> (la matière broyée est laissée sur place).**

\* Une évolution du tarif est à prévoir courant décembre.

## Nouveaux points d'apport volontaire

Depuis 2017, la Communauté met en place progressivement des points d'apport volontaire sur le territoire, avec le concours de CITEO et de la Région Sud.

Afin de répondre à la demande des usagers, plusieurs points ont fait l'objet d'un agrandissement :

- Sérignan-du-Comtat : Rue des Magasins
- Piolenc : Chemin des peupliers, route de Sérignan
- Sainte-Cécile-les-Vignes : chemin de Moreau et rue des Écoliers



## Les bennes à sapin

Pour la 3<sup>ème</sup> année, vous pourrez déposer votre **sapin naturel sans sac** dans la benne mise à disposition sur votre commune. Les sapins de Noël pourront ainsi être broyés et réutilisés. Les bennes seront accessibles 24h sur 24 aux mêmes emplacements que l'an dernier.

Si vous manquez le rendez-vous, vous pourrez toujours vous rendre en déchèterie.

### Du samedi 30 décembre au vendredi 5 janvier

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Camaret-sur-Aygues       | Parking du Motoball - Avenue du Général de Gaulle |
| Sainte-Cécile-les-Vignes | Salle Camille Farjon - Entrée Avenue Jean Jaurès  |
| Travaillan               | Parking Salle des fêtes - Chemin Sainte-Cécile    |
| Violès                   | Place de l'ancienne gare                          |

### Du samedi 6 janvier au vendredi 12 janvier

|                    |   |
|--------------------|---|
| Lagarde-Paréol     | Parking - Salle des fêtes                                 |
| Piolenc            | Parking des Moutons - Boulevard Frédéric Mistral          |
| Sérignan-du-Comtat | Parking - Caserne des Pompiers - Entrée cours Joël Estève |
| Uchaux             | Parking - Cimetière - Chemin de l'Estagnet                |

# Le concours des écoles, c'est reparti !

Après plusieurs années sur le thème des piles, le concours des écoles du territoire change de thématique !

Face à l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la thématique de l'année scolaire 2023-2024 portera sur les biodéchets. Chaque école du territoire est invitée à participer. Après une animation d'une heure réalisée par notre chargée de missions et notre ambassadeur du tri, les enfants seront invités à réaliser une affiche par classe sur le tri des biodéchets.

**Les trois écoles gagnantes seront tirées au sort, avec à la clé une belle récompense !**

Par ailleurs, la commission environnement élira les coups cœurs du jury en avril prochain. Les plus belles affiches seront publiées dans notre magazine intercommunale de l'été/automne 2024 et sur notre page Facebook.

**Alors à vos marques, prêts, dessinez !**

N'oubliez pas de nous suivre sur Facebook pour visualiser les affiches réalisées par les enfants du territoire et en apprendre plus sur les biodéchets (<https://www.facebook.com/ccaop84/>).



## Le tri à la source des biodéchets

Tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs biodéchets biodégradables au plus tard le 31 décembre 2023 (Article L541-21-1 du Code de l'environnement modifié par la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire).

### Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Les biodéchets sont composés de matière organique. On distingue deux grandes familles : les déchets verts (déchets de jardin) et les biodéchets alimentaires (les restes de table).

### Comment puis-je valoriser mes biodéchets alimentaires sur le territoire ?

- En les déposant en vrac ou en sac kraft dans les **colonnes d'apport volontaire** dédiées accessibles à l'aide d'un badge que l'on récupère au siège de la Communauté de communes.

#### Et/ou

- En les **compostant à domicile**. Le composteur est disponible au siège de la Communauté de communes pour un prix de 15€.

À ce titre, les collectivités territoriales devront leur proposer des moyens de tri à la source : compostage individuel ou collectif, collecte spécifique, etc.

**La Communauté de communes a anticipé cette obligation et vous propose plusieurs solutions.**

### Comment puis-je valoriser mes déchets verts sur le territoire ?

- En les **compostant à domicile**. Le composteur est disponible au siège de la Communauté de communes pour un prix de 15€.
- En les réduisant en broyat pour faire du paillage dans mon jardin via le **service de broyage des déchets verts à domicile**.
- En les déposant dans l'une des deux **déchèteries** intercommunales accessibles à l'aide d'une carte que l'on récupère au siège de la Communauté de communes.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les biodéchets en 2020 représentent 7kg/habitants/an soit 30% de la poubelle d'ordures ménagères

### Que deviennent les biodéchets lorsque je les dépose dans la colonne au point d'apport volontaire ?

Les biodéchets sont collectés par les agents de la Communauté de communes. Une fois au centre de traitement, les biodéchets sont transformés en «soupe» afin d'alimenter des unités de méthanisation pour produire de l'énergie.



### Si je choisis la solution du composteur, que puis-je faire du compost obtenu ?

Une fois la maturation de votre compost faite, il peut être utilisé en amendement naturel afin d'enrichir les sols. Vous pouvez utiliser ce dernier en tant que paillage en couche mince au pieds de vos fleurs, arbres ou haies. N'oubliez pas de mélanger ce dernier à de la terre afin de ne pas brûler les racines de vos plantations et d'arroser une fois l'épandage effectué.

# LA VIE DE NOS COMMUNES

## Camaret-sur-Aygues .....

### Une camarétoise au concours de Miss Provence 2023

Mélanie PORTES a représenté notre village à l'occasion de l'élection de Miss Provence qui s'est déroulée le 27 juillet dernier à Saint Raphaël (Var), en présence d'Indira AMPIOT, Miss France 2023. Âgée de 20 ans, elle mesure 1m70 et a obtenu en juin dernier sa licence en Commerce et Marketing des Vins et Spiritueux à Montpellier, après avoir passé son BTS au lycée viticole d'Orange. Elle travaille actuellement dans un domaine viticole à Courthézon, en alternance.

Dès son plus jeune âge, Mélanie ne manquait jamais l'élection de Miss France sur TF1. Un rêve devenu réalité avec cette participation qui pouvait lui ouvrir les portes de ce concours. Mélanie a eu 13 concurrentes issues des départements de notre si belle région. «*La concurrence était présente mais il y a eu une très belle ambiance dans le groupe*» nous dit-elle.

Malheureusement, Mélanie n'a pas réussi à ramener la couronne à Camaret, malgré un très beau parcours.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont voté pour elle et qui l'ont soutenue sur les réseaux sociaux. Si elle n'a pas remporté la couronne, Mélanie aura tout de même réussi à gagner le cœur des Camarétois en représentant fièrement notre village !



## Lagarde-Paréol .....

### Rénovation de l'école

Soucieuse du bien-être de ses élèves, la commune de Lagarde-Paréol a lancé un projet ambitieux de réhabilitation de l'école.

Il s'agit d'installer les deux classes dans le même bâtiment ancien. Les petits au rez-de-chaussée et les grands, au premier étage.

Le projet, d'un montant total de 575 800 €, est conduit par le cabinet Romain Jamot, à Aurais (34).

Une subvention de 151 530 € a été sollicitée auprès de la Communauté de communes au titre des fonds de concours et une de 172 740 € auprès de la Région au titre du CRET. L'investissement pour la commune se monte, quant à lui, à 151 530 €.

À ce jour, le projet a été finalisé et présenté à l'équipe municipale et au personnel enseignant, qui l'ont validé. Les permis de construire ont été déposés et les appels d'offre lancés.



Sauf imprévu, le chantier devrait être achevé à l'automne 2024. Voilà de très belles perspectives pour la commune et pour nos enfants !

## Piolenc .....

### Ouverture d'un guichet de recueil des demandes de documents d'identité

Désireuse de proposer un service essentiel aux citoyens ainsi que de réduire les délais de délivrance des titres, la commune de Piolenc a ouvert un guichet de recueil des demandes de cartes d'identité et de passeports à partir du 6 novembre 2023.

Pour prendre rendez-vous, vous devrez vous connecter via le site de la commune [www.mairie-piolenc.fr](http://www.mairie-piolenc.fr)



Ensuite, vous serez dirigés sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) afin d'effectuer une pré-demande. Une priorité sera accordée aux enfants le mercredi.

Pour les personnes ayant besoin d'une assistance administrative, les hôtesses du Bus France Service, sis place Barthou, demeureront à leur service les mardis de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h15.

Contact : 06 18 79 12 84 ou 06 18 79 61 63.

## Sainte-Cécile-les-Vignes .....

### Ouverture de l'agence postale communale

Face à la réduction progressive des horaires d'ouverture du bureau de Poste, jusqu'à proposer en 2023 une ouverture de seulement 12 heures hebdomadaires, la commune a mûrement réfléchi pour trouver une solution qui puisse maintenir le service postal auquel la population cécilienne a droit. C'est ainsi que le 31 mai dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité la création d'une agence postale communale.

Son ouverture est prévue le 5 décembre 2023 à l'Espace culturel, place Max AUBERT, avec une amplitude horaire de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours, et de 8h à 12h le samedi.

Elle sera tenue par un agent communal, formé par le groupe, et proposera les mêmes produits et services que La Poste, y compris le retrait ou dépôt d'espèces dans la limite de 500 €.

La municipalité a investi environ 9000 € pour financer les travaux d'aménagement de l'agence. Le bâtiment de l'actuel bureau de Poste appartient à la commune. Son devenir n'est pas encore décidé.





## Sérignan-du-Comtat .....

### Un grand succès pour l'édition 2023 d'Octobre Rose



Tous les ingrédients étaient au rendez-vous pour cette 5<sup>ème</sup> édition, un magnifique soleil, un partage de convivialité et de bonne humeur pour une très belle cause

à soutenir qui a rendu notre parc complètement rose pour l'occasion.

C'était l'événement caritatif à ne pas rater en ce mois d'octobre, vous étiez plus de 1500 personnes présentes au départ du parc de Sérignan, pour parcourir en marchant ou en courant les deux parcours proposés par l'ASOR (Action Sérignan pour Octobre Rose). Après l'effort dans le Massif d'Uchaux, il y a le réconfort avec le partage d'un ravitaillement d'arrivée offert par nos partenaires et sponsors que nous remercions.

Avec les dons récoltés ce jour là et avec les opérations partenaires du mois d'octobre, nous avons reversé plus de 25255 € à la Ligue contre le cancer.

Un grand merci à tous les bénévoles, la mairie et toutes les personnes ayant permis la réussite de ce très bel événement. Rendez-vous l'année prochaine !

## Travaillan .....

# TELETHON TRAVAILLAN

AMICALE LAIQUE DE L'ECOLE, CLUB INFORMATIQUE

TRAVAILLAN FOOTBALL CLUB

LA BOULE CAMARET TRAVAILLAN

SOCIETE COMMUNALE DES CHASSEURS

COMITE DES LOISIRS TRAVAILLANAIS

J'AI ENTENDU QUELQU'UN ME DIRE (Massage, bien être)

## SAMEDI 9 DECEMBRE 2023

- 14 h Randonnée 5€ par personne
- 14 h tournoi foot city stade 2€
- 14 h Concours de boules 5€ par personne
- 14 h Massage, bien être 5€
- 14 h Selfie box 2€ la photo
- Peinture sur soi (enfants, adultes) 2€
- 14 h Stand de pâtisseries, crêpes, pop corn,
- 15h30 Concours de belote 5€
- 19h30 Bodega animation DJ (planches charcuteries fromages, frites, crêpes)

Tombola 1 bon massage valeur 150€, 1 jambon 2€

**Buvette et petite restauration sur place**  
**ESPACE PLAN DE DIEU**

## Uchaux .....

### 3<sup>ème</sup> édition du salon Fil Harmonie

D'année en année et de fil en aiguille, le salon Fil Harmonie, organisé par la municipalité d'Uchaux, devient le rendez-vous incontournable de fin septembre.



Cette 3<sup>ème</sup> édition, comme les précédentes, a mis à l'honneur la dentelle et les travaux d'aiguille. Elle a rassemblé des stands de fils et matériels de couture, une mercière ambulante, des expositions de confection de sacs, pochettes et de travaux au crochet, sans oublier les puces couturières.

Une vingtaine de dentellières venues de Cabrières d'Avignon, Beaumont de Valence, Bollène et Mornas ont fait démonstration de leur savoir-faire. Leur dextérité à manier les fuseaux a fasciné le public venu nombreux.

## Violès .....

### La mairie propose un nouveau service

La municipalité de Violès se bat au quotidien afin de conserver des services utiles à notre population rurale.

Nous nous sommes donc portés volontaires pour que notre mairie puisse recevoir le public pour les demandes de cartes d'identité et de passeports et donc être équipé du Dispositif de Recueil. Depuis des années, ce service avait été transféré dans seulement quelques communes, ce que nous ne trouvons pas pratique, et inadapté.



La Préfecture de Vaucluse a validé notre candidature très rapidement et des agents administratifs ont été formés et habilités pour accomplir cette mission.

La finalisation de l'installation du Dispositif de Recueil a malheureusement pris du temps mais, depuis début novembre, nous pouvons désormais accueillir le public sur rendez-vous uniquement pris au 04 90 70 92 11.



## La Maison des vins et des produits du terroir

Depuis le 5 décembre 2023, la Maison des vins et des produits du terroir a rouvert ses portes pour les fêtes de fin d'année et vous permettre de préparer vos cadeaux de Noël, 100% locaux.

N'hésitez pas à venir à la rencontre de Marina qui pourra vous confectionner de jolies corbeilles remplies de bons produits de nos producteurs.

**Comme chaque année, la Maison des vins fermera ses portes le 31 décembre. Réouverture prévue en mars 2024.**

### Bilan de la saison de la Maison des vins et des produits du terroir

**Ouverte pour la troisième année, la Maison des vins et des produits du terroir a vu sa fréquentation en nette progression par rapport aux deux années précédentes.**

Les touristes y sont principalement accueillis, mais les locaux représentent une part importante des visites.

Afin de mettre en lumière nos producteurs et de faire connaître leur métier, des vidéos ont été réalisées l'hiver

dernier par Clara et Marina, en charge de la tenue de la Maison des vins et des produits du terroir.

Ces vidéos ont été diffusées via notre page Facebook et ont remporté un joli succès.

**Notre espace vélo a également repris du service cet été et pas moins de 34 vélos ont été loués, ce qui est très encourageant pour la saison prochaine.**

Pour ne rien manquer de notre actualité :  Maison des vins et des produits du terroir de Camaret-sur-Ayguës

## Nos petits marchés de l'été

Deux marchés de producteurs ont été organisés, le 30 juin et le 21 juillet.

Les Foodtrucks du territoire ont été associés à ces événements. Le petit plus de cette année, les musiciens de Rosa Musica nous ont fait l'honneur de venir nous faire découvrir leur univers musical.

Un moment convivial, authentique et sympathique, en compagnie de nos producteurs.

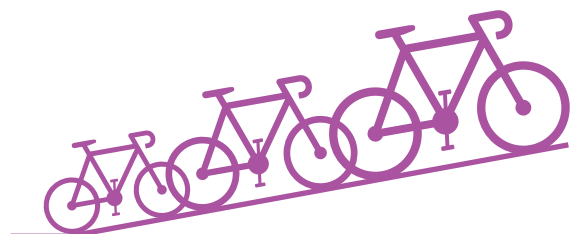
**Deux très belles soirées réussies.**



## Schéma directeur vélo

Nous engageons la dernière phase de l'étude réalisée par le cabinet IMMERGIS.

Le rapport final et la projection du futur schéma directeur vélo intercommunal seront disponibles en juin prochain.



# Point d'information tourisme-accueil vélo place Marius Payan à Piolenc

Inauguré le samedi 10 juin, ce point d'information tourisme-accueil vélo est le fruit d'un travail collectif entre la **Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence** et la **municipalité de Piolenc**.



Il a été ouvert pendant toute la période estivale et même si la fréquentation touristique a été relativement faible, ce nouveau lieu a reçu un bon accueil de la part de la population locale.

Une visite pour les hébergeurs et professionnels du tourisme du territoire a été organisée le 4 juillet dernier.

Ce lieu a également obtenu le **label Accueil Vélo** délivré par Vaucluse Provence Attractivité le 18 juillet 2023.

Une signalétique va prochainement être installée afin de permettre une meilleure visibilité du lieu.

Ce point d'information a fermé ses portes le 28 septembre et sera de nouveau ouvert l'été prochain.

## Une belle soirée de clôture de la saison estivale

Pour clôturer la saison estivale, une soirée concert a été organisée le vendredi 29 septembre, sur la place des Félibres.

L'ambiance musicale était assurée par le **groupe LADYBIRD'Z**, 5 musiciennes de talent, groovy, rythm and blues, soul et funk. Elles ont su partager leur énergie, leur émotion et leur passion sur scène.

Nos producteurs de la Maison des vins et des produits du terroir étaient également présents, avec un stand vigneron tenu par le **domaine de la Manarine** et le **domaine des Caboits**, ainsi que la participation de la **brasserie locale les 2B** de Sainte-Cécile-les-Vignes.

Côté restauration, l'**Atelier gourmand de Célia** qui proposait des spécialités réunionnaises et l'incontournable **Bao Burger**, champion de France 2022, ont pu régaler nos papilles tout au long de la soirée.

Tous les ingrédients étaient réunis pour que cette soirée soit réussie et nous remercions le public venu nombreux pour cette première.

**Vivement la prochaine soirée !**



# AGENDA HIVER 2023

## Les vœux de nos municipalités



Camaret-sur-Aygues - 18 janvier à 19h (Espace René Roussière)  
Lagarde-Paréol - 19 janvier à 19h (Salle des fêtes)  
Piolenc - 10 janvier à 19h (Salle des fêtes)  
Sainte-Cécile-les-Vignes - 29 janvier à 19h (Salle Camille Farjon)  
Sérignan-du-Comtat - 15 janvier à 19h (Salle la Garance)  
Travaillan - samedi 6 janvier à 18h30 (Salle des fêtes)  
Uchaux - 26 janvier à 19h (Salle les Farjons)  
Violès - Samedi 13 janvier à 18h30 (Salle des fêtes)  
La Communauté de communes organise ses vœux  
le jeudi 25 janvier à 18h30 (Au Siège)

## Les autres manifestations

### Camaret-sur-Aygues, Espace René Roussière

26 janvier à 20h30 : concert de chansons et de musiques traditionnelles du groupe Bella Ciao  
Tous les 1<sup>ers</sup> dimanches du mois de 9h à 12h : Rencard Auto sur le parking du moto-ball

### Piolenc, Salle des Fêtes

13 janvier à 19h : repas de la Confrérie de l'Ail  
27 janvier à 19h : bal de la Country N7  
25 février à 15h : Concert des Phil harmonistes  
Tous les 1<sup>ers</sup> dimanches du mois de 9h à 12h : Rencard Auto sur le cours Corsin

### Sainte-Cécile-les-Vignes, Salle Camille Farjon

16 et 30 janvier : soirée Ciné C

### Sainte-Cécile-les-Vignes, Espace Culturel

Du 1<sup>er</sup> au 29 décembre : exposition «art en liberté»  
Du 1<sup>er</sup> au 26 février : exposition de Rodgers Simon

### Violès, Salle des Fêtes

24 février à 20h30 : «De l'autre côté de la route» par la Compagnie Les Grains de Sable

### Violès, Bibliothèque Municipale

19 janvier à 19h : inauguration de l'exposition de l'atelier peintures de la MJC Jonquièrre  
2 février à 19h : «Contes de la nuit» par la Cie Romarine  
8 février à 19h : farandole de contes et musique de Provence

Retrouvez l'intégralité des manifestations  
et le programme détaillé sur la page Facebook de la  
Communauté de communes et sur le site des communes.

## Le calendrier des lotos



### Camaret-sur-Aygues, Espace René Roussière

8 janvier à 14h30 : APEL Saint Andéol  
4 février à 14h30 : MBCC  
11 février à 15h : ASC jeunes  
25 février à 14h30 : Amicale laïque

### Piolenc, Salle des fêtes

6 janvier à 15h : AS Piolenc  
4 février à 15h : Tennis club

### Sainte-Cécile-les-Vignes, Salle Camille Farjon

4 février : Vieux Crampons Céciliens  
10 février : Sou des Écoles  
18 février : Association Paroissiale

### Travaillan, Salle des fêtes

21 janvier : Comité des loisirs de Travaillan  
27 janvier : Travaillan FC

### Violès, Salle des fêtes

29 décembre à 18h : Amicale des pompiers  
30 décembre à 18h : Amicale des pêcheurs de l'Ouvèze  
1<sup>er</sup> et 7 janvier à 18h : La Boule Ratée  
14 janvier à 18h : Amicale des Chasseurs  
28 janvier à 15h : AFAL  
17 février à 18h : Les Amis de l'École  
18 février à 15h : Mousquetaires Osent

